Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie (CQALI)

Contact pour la formation : M. Julien COMETTO (Coordinateur de la formation continue) – 06 20 69 68 06

Objectif de la formation :

Cette formation s'adresse aux gens de mer désignés pour diriger les opérations de lutte contre l'incendie.

Conditions d'admission pour entrer en formation :

Tout candidat doit être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité,

Programme:

- I. Enseignements théoriques et exercices pratiques relatifs à la compétence « Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie »
- II. Enseignements théoriques et exercices pratiques relatifs à la compétence « Organiser et entraîner les équipes d'incendie »
- III. Enseignements théoriques et exercices pratiques relatifs à la compétence « Inspecter et entretenir les dispositifs et le matériel de détection et d'extinction de l'incendie »
- IV. Enseignements théoriques et exercices pratiques relatifs à la compétence « Effectuer une enquête et établir des rapports sur les incidents ayant entraîné un incendie »

TOTAL FORMATION 32 heures